



Mon fils 15 ans en détresse chez son père

Par **salaghas**, le **22/10/2009** à **00:53**

Bonjour, mon fils a vécu la séparation de son père, de 5 ans à 11 ans, il a vécu avec moi sa mère mais sous le toit d'un pervers avec qui j'étais en concubinage et croyant le protéger de 11 ans à 15 ans aujourd'hui il vit avec un père alcoolique, qui ne l'éduque pas dans tout les sens du terme, j'ai fais appel aux assistantes sociales du collège et du quartier mais personne n'a pris en compte mes appels au secours pour lui. Que puisse-je faire? j'ai demandé une aide éducative mais il ne vit pas chez moi et cela n'est plus possible pour l'instant car mon fils n'a plus de repère et il mettra en péril l'éducation de ma fille de 7 ans. La place provisoire idéale pour mon fils sera en foyer, pour sa santé et le rééduquer mais qui peut m'aider? Quelles sont les démarches en tant que mère pour que l'on m'écoute quand je dis que mon fils est en détresse tant sur le plan affectif, émotionnel, socialement voire psychologiquement. Aidez-moi, s.v.p, je n'ai quasiment plus de contact avec mon fils, j'étais déjà impuissante pour l'aider et là je deviens inexistante dans sa vie, alors comment l'aider? merci d'avance de me lire

Par **jeetendra**, le **22/10/2009** à **08:02**

[fluo]SOS Femmes[/fluo]
49000 ANGERS
Téléphone : 02 41 87 97
22 rue des femmes.angers@orange.fr
CIDFF DU MAINE ET LOIRE
35, rue Saint-Exupéry
49100 ANGERS
Téléphone : 02 41 86 18
04 CIDFF.CIDF49@wanadoo.fr
Bonjour, il vous faut prendre rapidement contact avec une assistante sociale pour que votre enfant puisse être entendu, suivi, aidé, contactez également SOS Femmes, le CIDFF d'Angers, ils pourront vous aider, appelez le 119 également, tenez bon, cordialement.

Par **salaghas**, le **22/10/2009** à **15:20**

merci de m'avoir répondu aussi rapidement je vais suivre vos conseils,enfin une piste,un espoir,merci beaucoup